

L'INCENDIE COMPTOIR DE LA VICTORINE EN DEBAT AU CONSEIL MUNICIPAL !

UN DRAME AUX LOURDES CONSEQUENCES...

Les cendres sont encore chaudes après l'incendie volontaire qui a partiellement détruit, le 24 février dernier, le Comptoir de la Victorine, situé dans le quartier de Saint-Mauront. Du jour au lendemain, les résidents et les nombreux usagers du site se sont retrouvés à la rue dans un contexte déjà difficile pour leurs associations. Seule l'importante mobilisation des adhérents, bénévoles et des nombreux partenaires a permis aux résidents de trouver des solutions d'urgence pour assurer une nécessaire continuité d'activité. A ce jour, leurs bureaux sont hébergés à la Friche Belle de Mai sur un plateau d'exposition gracieusement mis à leur disposition jusqu'au 1^{er} mai.

UNE REPONSE REACTIVE MAIS MINIMALE DE LA VILLE DE MARSEILLE...

La Ville de Marseille, propriétaire du site depuis 2008, a rapidement dépêché ses services pour évaluer les dégâts et le montant des réparations. Elle a également interdit l'accès au bâtiment fragilisé par l'incendie. Alors que les résidents n'ont eu de cesse de demander des solutions rapides de relogement, la Ville a pour l'heure, fait le choix de se concentrer sur la préservation de son patrimoine. En témoigne le rapport 151 qui sera soumis au vote ce lundi au Conseil Municipal. Celui-ci prévoit d'engager 400 000€ dans la réfection du bâtiment incendié – réfection qui prendra à minima une année entière – mais ne fait pas état des autres aspects de ce dossier.

L'URGENCE DU RELOGEMENT DES RESIDENTS...

Ce n'est pas le feu qui risque de faire disparaître les résidents mais ses conséquences sur leurs activités. A quoi bon engager des réparations sur le bâti, si les associations occupantes ne sont plus en mesure de le réintégrer suite à la cessation de leurs activités pendant de nombreux mois ?

Il est donc impératif que la Ville de Marseille prenne des mesures urgentes pour assurer un relogement adéquat des résidents jusqu'à leur réintégration sur site. Il est également important qu'un soutien exceptionnel soit accordé par les différents financeurs des associations résidentes afin de leur permettre de gérer au mieux cette délicate période de transition.

ET DU DEBAT AUTOUR DE L'AVENIR DU SITE...

Enfin, il est urgent d'ouvrir le VRAI débat sur le Comptoir de la Victorine. Cette friche de 5000 M2 et le travail quotidien d'associations soutenues pour des missions de développement culturel sont une chance autant qu'une nécessité dans ce quartier malmené par les politiques publiques. Il est temps qu'un véritable projet de site accompagné d'une réhabilitation cohérente y soit engagé. Il est primordial que les deux tiers actuellement vides du site puissent accueillir de nouvelles activités. Il est nécessaire que, grâce à une mise en conformité, ce magnifique héritage industriel marseillais puisse s'ouvrir sans risques à des structures et des habitants prêts à l'investir.

Pour y parvenir, nous, résidents et usagers du Comptoir de la Victorine, réclamons le lancement d'un appel à projets confiant à un opérateur, sur plusieurs dizaines d'années, la gestion du site et la charge d'y mettre en œuvre un projet de réhabilitation et de développement.

Monsieur le Maire, Madame la Préfète Déléguée à l'Egalité des Chances, Mesdames et Messieurs les élus de la Ville, de la Métropole, du Département, de la Région, nous vous remercions de la bienveillance dont vous nous avez témoigné dans les jours qui ont suivi l'incendie. Nous saluons le vote qui permettra la réparation des dégâts causés par celui-ci. Nous vous demandons avec insistance de vous concerter pour assurer notre indispensable relogement et renforcer votre soutien pendant les mois de transition. Nous vous demandons enfin de garantir le lancement d'un appel à projets afin de définir l'avenir d'un site qui sera, pour tous, l'exemple de notre capacité collective à transformer un événement tragique en un projet innovant pour les habitants du 3^{ème} et bien au-delà.

Les Pas Perdus – L'Art de Vivre - Les Têtes de l'Art – Smart – Le Grand Comptoir / Pour le Comptoir de la Victorine

Contact : legrandcomptoir@free.fr

Les Têtes de l'Art et Smart : 06 70 32 00 75 / Les Pas Perdus : 06 14 20 41 03 / L'Art de Vivre : 06 84 33 94 74